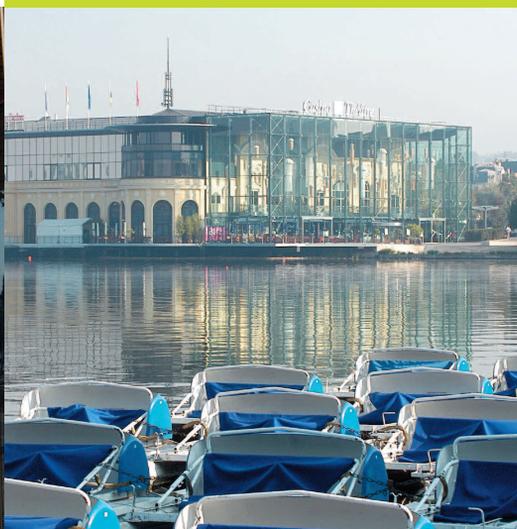




Enghien
LES BAINS

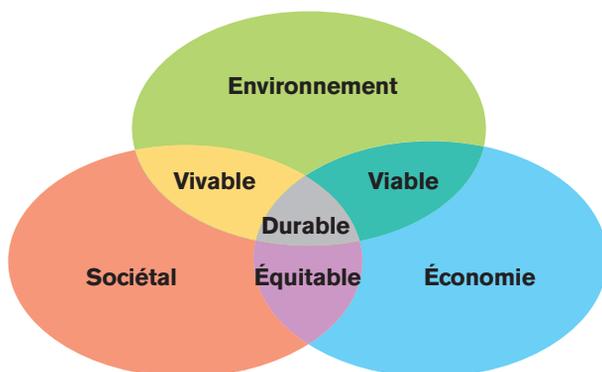
le bien-être à la source

L'Agenda21



Développement durable, Agenda 21 : quel rapport ?

- Le développement durable, tel qu'il est défini dans le rapport Brundtland (1987) est « *un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». Il est à la croisée du sociétal comme du social, de l'économie et de l'environnement.



- L'Agenda 21 naît au Sommet de la Terre à Rio en 1992. Il signifie « ce qu'il faut faire pour le XXI^e siècle » et stipule (chap. 28) que « *les collectivités territoriales sont l'échelon le plus pertinent et efficace pour la mise en œuvre de politique de développement durable.* »

L'Agenda 21 d'Enghien-les-Bains est donc une déclinaison locale du texte de Rio, c'est un programme d'actions concret, réalisé avec la population, pour le XXI^e siècle.

ÉDITO



M. Philippe Sueur ✪,
maire d'Enghien-les-Bains,
conseiller général du Val d'Oise



M. François Hanet,
premier adjoint au maire,
délégué au développement
durable et à la politique
de la ville

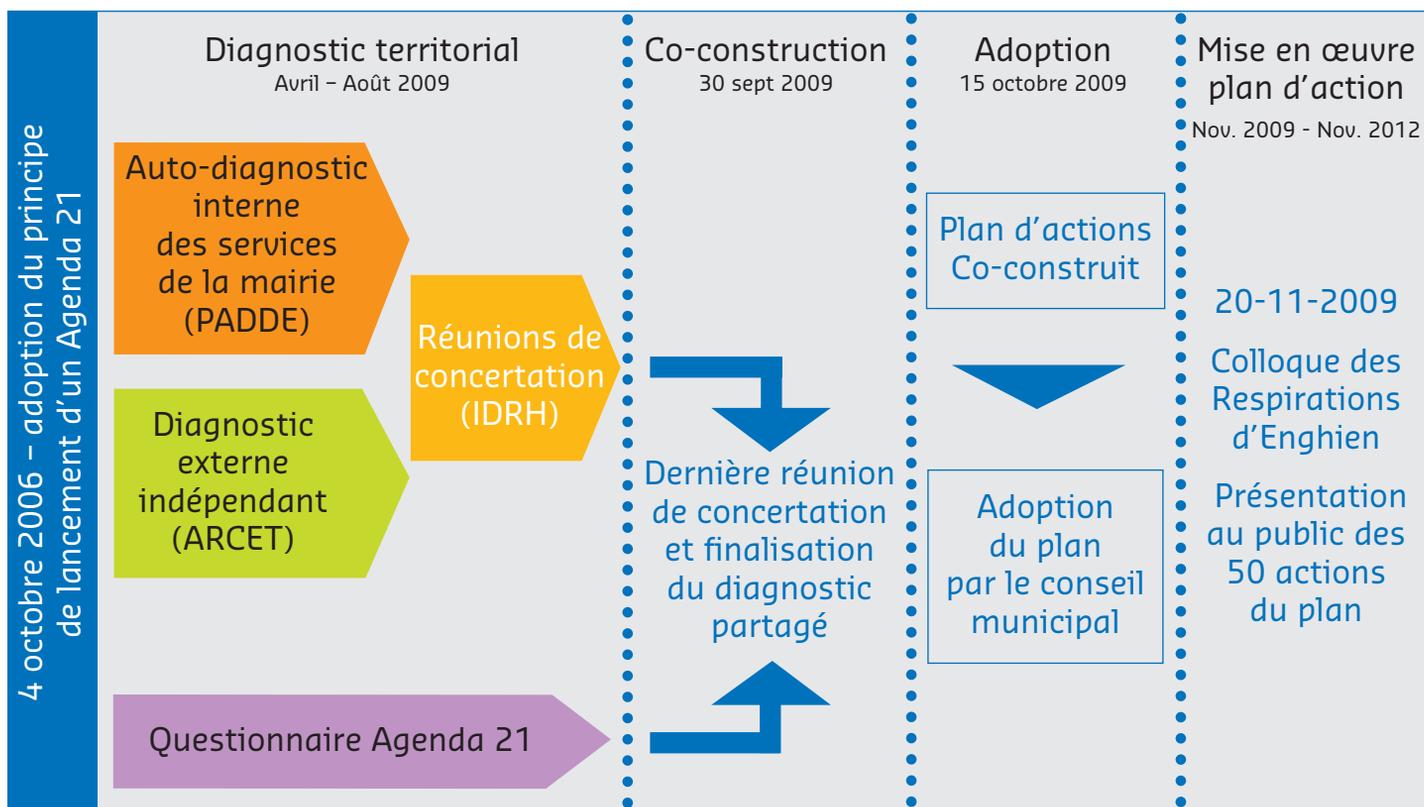
■ **Le conseil municipal de la ville d'Enghien-les-Bains**, lors de sa séance du 4 octobre 2006, a décidé à l'unanimité de lancer un Agenda 21. Venant dans la continuité naturelle de son engagement en faveur du développement durable, cette délibération s'appuyait sur l'histoire passée de la ville dont près du tiers du territoire est en zone sensible, sur les pratiques durables, les moyens à mettre en place, les thèmes et actions à initialiser. En effet, prenant cette décision, la ville s'est délibérément inscrite dans les engagements mondiaux du Sommet Planète Terre de RIO en 1992, de la Conférence de Johannesburg et du Protocole de Kyoto qui ont marqué l'adoption et les premières mises en œuvre de principes fondamentaux pour un développement durable de la planète et de l'humanité. Enghien-les-Bains figure donc parmi les pionniers de cette démarche intégrée et globale qui suit la stratégie nationale de développement durable arrêtée par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Les années qui suivirent permettront à la ville de pratiquer le développement durable à son échelle en mettant en place une série d'actions concrètes et d'envergure dans des domaines variés comme les achats, l'alimentation dans les écoles, la protection du lac, l'énergie, les espaces verts et la nature (biodiversité), les bâtiments « Haute Qualité Environnementale », les déplacements, les déchets, la solidarité, etc... Toutes les actions menées nous ont permis d'acquiescer d'amorcer, en interne, le changement de culture. Cependant, avoir un véritable impact territorial ne peut se faire qu'avec la population et les forces vives de la ville. C'est ainsi qu'en mars 2008 un projet de ville durable en dix points a été soumis à votre approbation. Ce diptyque, approuvé à près de 72 %, vise à construire un mieux vivre ensemble. C'est donc après toutes ces démarches nombreuses et variées, que la ville d'Enghien-les-Bains a consacré les trois premiers trimestres de cette année 2009 à la co-construction de son plan d'action pour les trois années à venir. Le dit plan (Agenda 21) ci-après, intègre la méthodologie visant à une amélioration continue, ouvre le champ à d'autres axes d'actions non encore explorés et prend en compte un état qui s'impose à nous : la commune fait partie d'un vaste territoire avec des compétences diverses.

Le présent document Agenda 21, voté par le conseil municipal le 15 octobre 2009, est le fruit de ce long parcours. Partant de cinq axes, il comporte dix-huit engagements déclinés en cinquante blocs d'actions concrètes. Il est donc l'aboutissement de plusieurs années d'un travail soutenu, collectif et respectueux de la méthodologie préconisée en la matière et qui repose sur les séquences incontournables suivantes : la sensibilisation en interne, le diagnostic partagé avec les partenaires territoriaux et institutionnels ainsi que tous les Enghiennois, la définition des finalités et des principes d'actions, l'analyse des enjeux locaux et la mise au point des orientations réalistes et souhaitables, l'élaboration collective d'un programme d'actions concrètes. Il couvre la période 2009-2012. Dans les pages qui suivent, après le schéma des étapes, vous découvrirez les engagements, les enjeux et les actions associées pour renverser les comportements et accéder à une culture de la pertinence et de la responsabilité partagée.

Voilà le programme éco-citoyen et éco-responsable que nous vous proposons de vivre ensemble.

Les grandes étapes de l'Agenda 21 d'Enghien-les-Bains



5 axes

18 engagements

I Environnement

P. 6 à 13

- 1 Réduire nos propres émissions de gaz à effet de serre
- 2 Réduire nos consommations d'énergie
- 3 Optimiser la qualité énergétique de l'habitat
- 4 Favoriser l'usage de transports durables
- 5 Protéger le patrimoine vert de la ville et agir pour la biodiversité
- 6 Préserver l'eau et le patrimoine aquatique de la ville
- 7 Réduire les nuisances sonores
- 8 Améliorer la gestion des déchets

II Cohésion sociétale

P. 14 à 17

- 9 Consolider les offres périscolaires, culturelles et sportives dans une politique d'animation globale
- 10 Répondre au besoin de cohésion sociétale en agissant en faveur de la santé pour tous
- 11 S'employer à intégrer davantage la diversité des citoyens dans la vie locale
- 12 Renforcer l'action municipale vers les personnes handicapées

III Cohésion sociale

P. 18 à 21

- 13 Adapter l'offre de services aux nouvelles attentes de la jeunesse
- 14 Agir pour un développement durable intégré dans la gestion des ressources humaines
- 15 Etre une ville éco responsable qui œuvre pour un management durable des services

IV Gouvernance et démocratie locale

P. 22 à 23

- 16 Poursuivre les actions en termes de transparence et de démocratie

V Economie

P. 24 à 25

- 17 Renforcer l'activité économique et le développement touristique
- 18 Renforcer le soutien à l'économie responsable

Réduire nos propres émissions de gaz à effet de serre



ENJEU DIVISER PAR 4 LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ICI 2050, CONFORMÉMENT À L'OBJECTIF NATIONAL

CONTEXTE

■ Une pratique exemplaire

La crèche familiale et la maison de la petite enfance ont bénéficié de mesures de qualité de l'air qui ont certifié sa bonne qualité.

■ Des émissions de gaz à effet de serre déjà sous surveillance

Un bilan carbone communal et des diagnostics de performance énergétique ont été réalisés afin d'évaluer la quantité de gaz à effet de serre (GES) émise par les bâtiments communaux et les services municipaux.

■ Une pratique d'éco-responsabilité

Depuis plus de cinq ans, le colloque des Respirations d'Enghien, qui connaît un franc succès, réunit chaque année professionnels de la santé, entreprises et institutionnels du monde entier pour sensibiliser et innover en faveur de de l'air et de l'environnement.

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

- 1 Elaborer un Plan climat territorial et l'étendre aux communes riveraines et réaliser un Bilan Carbone territoire
- 2 Généraliser les mesures de l'air en temps réel et informer des risques
- 3 Compenser les émissions de gaz à effet de serre pour les grands évènements de la ville
- 4 Mettre en place un plan interne de déplacement du personnel municipal afin de promouvoir le vélo et le covoiturage et sensibiliser la population aux différents modes de transports durables.

Réduire nos consommations d'énergie



ENJEU FAIRE DU PATRIMOINE COMMUNAL UN OUTIL DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE

■ Une plus grande maîtrise de l'énergie

La municipalité s'est déjà engagée à remplacer la dernière chaudière au fuel (gymnase de la Coussaye) par un système à granulé de bois. Un projet de « relamping » est en cours, il s'agit dans chaque bâtiment, de remplacer les ampoules existantes par des ampoules basse consommation.

Pour ce qui est de l'éclairage des nouvelles constructions, la ville privilégie l'utilisation de la technologie LED.

■ Un développement des énergies renouvelables

La ville a installé sur le bâtiment municipal situé sur l'île des Cygnes des panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude.

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

- 5 Initier un projet de quartier durable au cœur de la ville.
- 6 Réaliser un audit énergétique des bâtiments municipaux et engager des actions correctives, isolation des fenêtres (un volet mairie, un volet administrés)

Optimiser la qualité énergétique de l'habitat



ENJEU PARTAGER D'AVANTAGE L'ÉCO RESPONSABILITÉ AVEC LES HABITANTS, LES ENTREPRISES ET LES INSTITUTIONS

CONTEXTE

■ Une sensibilisation de la population

Le guide de l'éco-citoyenneté réalisé par la ville en 2007, présente les bonnes pratiques à respecter dans le domaine de l'énergie, des habitants s'y engageant déjà.

■ Une optimisation énergétique

En matière d'isolation des nouveaux équipements publics, toutes les fenêtres sont systématiquement équipées de double vitrage à isolation renforcée (VIR), réduisant ainsi l'effet de paroi froide et diminuant les condensations et les déperditions thermiques.

Les bâtiments lors de leurs rénovations, sont systématiquement équipés d'isolants écoefficients à base de chanvre, matériau reconnu pour ses atouts écologiques.

La ville a opté pour des systèmes « double flux » d'arrivée d'air présentant une efficacité plus importante que des systèmes d'aération classique.

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

- 7** Informer sur les objectifs du Grenelle et développer des outils d'incitation aux économies d'énergie.
- 8** Inciter les habitants à aller vers les nouvelles sources d'énergie sous contrainte ZPPAUP à partir d'une campagne d'information sur l'éco construction

Favoriser l'usage des transports durables



ENJEU PROMOUVOIR L'USAGE DE MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX (À PIED, VÉLO ETC.)

CONTEXTE

■ La volonté de promouvoir les modes doux

Existence d'une zone 30 km/h aux abords directs du lac, des installations thermales et du casino.

Si les cheminements piétonniers sont satisfaisants au centre ville, il y a lieu d'améliorer le balisage des lieux et des bâtiments publics.

La ville s'est engagée dans la mise en place d'un cheminement de type PEDIBUS, qui permet de mieux baliser les déplacements des scolaires sur le territoire municipal et d'en renforcer la sécurisation.

Des vélos sont mis à la disposition des agents de la ville pour leurs déplacements.

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

- 9 Cartographier et communiquer sur les sentes et voies piétonnes et sécuriser la voirie tout en améliorant les équipements

Protéger le patrimoine vert de la ville et agir pour la biodiversité



Denise Lebargy

ENJEUX SUIVRE, PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LES ESPÈCES VÉGÉTALES ET ANIMALES
SÉCURISER LA JOUISSANCE DES PARCS ET ESPACES VERTS

CONTEXTE

■ 175 ha de superficie dont 43 ha de lac

Un inventaire très détaillé a été réalisé sur le patrimoine architectural et naturel.

La commune a classé une partie du territoire en ZPPAUP, qui a permis d'établir un inventaire complet des 147 arbres remarquables.

■ Un entretien rigoureux des espaces verts

La ville s'est donnée pour objectif l'abandon total de produits phytosanitaires et a créé à cet égard un atelier « 0 % phyto ».

La protection biologique intégrée des espaces verts, des arbres et arbustes d'ornement est en cours d'étude.

L'arrosage des espaces de la ville est principalement assuré par le procédé de goutte-à-goutte, qui permet une irrigation efficace, tout en évitant le gaspillage de l'eau, et le bois d'élagage est réutilisé en paillis dans les massifs afin d'éviter l'évaporation de l'eau.

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

- 10** Réaliser un inventaire des espèces animales, réguler la population des pigeons et réinsérer dans la ville les abeilles sentinelles de l'environnement
- 11** Réaliser un inventaire des espaces végétales du lac et promouvoir leur diversité
- 12** Accroître les actions de bilans phytosanitaires
- 13** Mettre en place une politique de récupération d'eau de pluie
- 14** Mettre en place, en lien avec le syndicat Emeraude, une politique de compostage
- 15** Insérer une clause écologique dans les marchés relatifs à la gestion des espaces verts

Préserver l'eau et le patrimoine aquatique de la ville



ENJEU ACCROÎTRE LA QUALITÉ DES EAUX (DE SURFACE ET SOUTERRAINES) ET PROTÉGER LA RESSOURCES EN EAUX

CONTEXTE

■ L'eau potable

La consommation en eau potable sur la collectivité est en diminution constante depuis 1999.

Elle se révèle être d'une qualité remarquable, avec une présence bactériologique conforme aux normes.

■ Un espace naturel exceptionnel

Le lac d'Enghien-les-Bains, véritable écosystème d'une superficie de 44 ha, représente 1/4 du territoire.

Ce lac a une double fonction :

Il est utilisé comme bassin d'activités (pédalo, voile, pêche, aviron)

Il sert également de bassin de rétention des eaux pluviales pour le SIARE.

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

- 16** Poursuivre l'aménagement, la consolidation et la propreté des rives
- 17** Développer la concertation avec les communes du bassin versant pour protéger le lac et les activités économiques liées aux ressources en eau
- 18** Mettre en place des actions de sensibilisation en direction de la population pour protéger les ressources en eaux et inciter aux bonnes pratiques et à la réduction de la consommation d'eau
- 19** Envisager des solutions végétales pour l'épuration du lac

Réduire les nuisances sonores



ENJEU AMÉLIORER LA GESTION DU BRUIT DÉTERMINER LES ZONES EXPOSÉES À UN BRUIT

CONTEXTE

■ Des efforts « antibruit » à poursuivre

Un plan d'exposition aux bruits de l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle a été adopté par arrêté inter préfectoral le 3 avril 2007.

Une partie du territoire de la commune (frange nord) est couverte par le Plan de Gène Sonore (PGS). Mais il s'impose de continuer à défendre et à protéger les habitants contre les nuisances aériennes.

Le service communal d'hygiène et salubrité est compétent en matière de gestion des conflits en cas de litige entre administrés dans le domaine privé. La police municipale est compétente pour intervenir face aux bruits

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

- 20** Demander l'adhésion à Bruitparif
- 21** Etudier la mise en place d'une charte de partenariat personnalisée avec ADP « Aéroports de Paris »
- 22** Equiper en sonomètres les services de polices et d'hygiène et salubrité

Améliorer la gestion des déchets



ENJEU RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS DE 5 KG PAR AN ET PAR HABITANT

CONTEXTE

■ Des efforts de « tri » à poursuivre

Un système de collecte de porte à porte a été mis en place par la ville, contribuant ainsi à la réduction des déchets ménagers.

Le centre de tri de Montlignon refuse près de 23 % du contenu des poubelles jaunes (emballages) : le tri doit être amélioré. Mieux on trie, mieux on recycle.

Des campagnes de distribution de composteurs par le Syndicat Emeraude ont lieu régulièrement, cela permet d'optimiser le tri des déchets organiques.

■ Les jeunes sont nos meilleurs ambassadeurs

L'effort de sensibilisation se concentre en priorité sur les structures scolaires et les jeunes. Afin d'améliorer leur connaissance de la politique de déchets et de ses enjeux, les jeunes se voient proposer des visites de sites de tri et de valorisation.

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

23 Augmenter le recyclage des matières organiques (composteurs individuels) et du tri (sensibilisation), réduire l'usage des emballages (action auprès des professionnels et commerçants), étudier la dotation en containers des habitants pour les ordures ménagères et agir pour la propreté dans l'hyper centre.

Consolider les offres périscolaires, culturelles et sportives dans une politique d'animation globale



Ph. Phantay

ENJEUX INTÉGRER DANS L'ANIMATION SCOLAIRE LE SOUTIEN AUX ACTIONS DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DÉVELOPPER L'ANIMATION GLOBALE INSTILLER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DES ÉCOLES

CONTEXTE

■ Une stratégie développement durable à dimension culturelle

Les objectifs recherchés sont la transmission de notre héritage aux générations futures, ainsi que la création du lien social. A cet effet, la ville privilégie la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel, l'accès à la culture, la promotion de la diversité des expressions et pratiques culturelles.

■ Une politique sportive très dynamique

Elle positionne Enghien-les-Bains dans la moyenne supérieure des villes de tailles comparables. Son objectif : offrir au citoyen l'accès le plus large possible aux activités de loisirs et de compétition. Cette politique se traduit par un nombre élevé de clubs et sections sportives, un parc d'équipements important et une ouverture quasi permanente des infrastructures de proximité.

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

- 24** Engager un nouveau Projet Educatif Local
- 25** Favoriser la transversalité entre la ville, les associations et les commerçants
- 26** Construire un Agenda 21 scolaire

Répondre au besoin de cohésion sociale en agissant en faveur de la santé pour tous



ENJEU ADAPTER L'OFFRE DE SOINS AUX ATTENTES ET RÉPONDRE AU BESOIN DE SOLIDARITÉ

CONTEXTE

■ Une lutte soutenue contre les ségrégations

La collectivité a fait appel à un délégataire de service, à qui elle a pu imposer des clauses favorisant le travail de personnes handicapées, comme la mise en place d'un repas bio par mois dans les cantines scolaires. L'objectif étant de rendre plus fréquent le nombre de repas bio servis.

Il existe à Enghien un service d'hygiène et salubrité, qui intervient dans les différents domaines de la santé et de l'environnement.

Par ailleurs, sur le plan social, ce service, en lien avec le pôle logement intervient dans le cadre de l'habitat (logement insalubre, droits des occupants, saturnisme) et l'hygiène alimentaire.

Dans cette optique, la ville a commandé auprès de la DDASS, une cartographie de l'habitat indigne.

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

- 27** Agir pour l'éco-responsabilité partagé dans le cadre des Respirations d'Enghien, « colloque dédié à l'air, à l'eau et à la santé » et y insérer un atelier de santé
- 28** S'engager dans une démarche éthique en faisant des économies sur les manifestations de fin d'année comme les vœux aux habitants et allouer les fonds économisés à la recherche médicale
- 29** Installer des défibrillateurs sur plusieurs sites de la ville
- 30** Améliorer le taux d'emploi des personnes en situation d'handicap

S'employer à intégrer davantage la diversité des citoyens dans la vie locale



ENJEUX INTÉGRER LES EXIGENCES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ACTIONS SOCIALES ET AMÉLIORER LES SYNERGIES ENTRE ACTEURS DE LA FORMATION, DE L'EMPLOI ET LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE
RENDRE LA COMMUNICATION DE LA VILLE PLUS ACCESSIBLE AUX PERSONNES MAL ET NON VOYANTES

CONTEXTE

■ Un bon niveau d'équipement pour l'insertion professionnelle

Outre la présence de deux centres de formation pour apprentis, il existe deux services destinés à l'insertion professionnelle : le pôle emploi et le pôle insertion.

■ La coopération avec les pays en voie de développement

La ville d'Enghien-les-Bains a obtenu le label « Ville amie des enfants », qui inclut le parrainage d'un village africain, centré sur le pratique sportive et ses bénéfiques.

■ Une information pour tous

Si 80 % des habitants plébiscitent l'information municipale (Reflét), celle-ci doit être rendue accessible à tous, notamment les déficients visuels.

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

- 31** Accroître l'information sur le dispositif d'accompagnement emploi insertion
- 32** Elaborer une charte des accueils dans les structures jeunesse, enfance
- 33** Obtenir et conserver le label « Ville amie des enfants »
- 34** Réaliser certains documents en format audio, Reflét notamment

Renforcer l'action municipale vers les personnes handicapées



ENJEU RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

CONTEXTE

■ Une lutte continue contre l'exclusion pour rendre la ville accessible à tous.

La collectivité poursuit l'aménagement de la voirie en abaissant les margelles et la pente régulière des profils.

Certes, Enghien-les-Bains, peut être citée à titre d'exemple pour sa politique d'accueil des enfants handicapées, notamment dans les lieux de loisirs. Mais un effort réel doit être engagé pour améliorer l'accessibilité des équipements publics.

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

- 35** Finaliser les études pour la mise aux normes des bâtiments municipaux pour une meilleure accessibilité (ERP 1 à 4) et programmer les actions subséquentes

Adapter l'offre de services aux nouvelles attentes de la jeunesse



ENJEU ADAPTER LA VILLE D'ENGHIEN À UNE POPULATION PORTEUSE DES ENJEUX DU FUTUR

CONTEXTE

■ Une action à plusieurs facettes pour l'inclusion sociétale

Outre la poursuite d'une politique parfois couteuse en faveur du logement social (surcharge foncière liée au prix local du m²) la ville modifie son PLU pour respecter la loi SRU.

La ville d'Engnien cherche à appliquer une politique tarifaire qui favorise l'accès d'un large panel de public aux événements culturels et aux activités sportives.

Enfin, la ville a mis également en place plusieurs actions facilitant l'accès à la culture pour les personnes handicapées physiques et sensorielles.

Le CFA municipal agit pour l'insertion des jeunes trop tôt déscolarisés et accueille une association locale qui offre des cours d'alphabétisation.

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

- 36** Accompagner le CFA dans le développement de nouvelles formations porteuse d'emplois et s'ouvrir aux loisirs et aux métiers du numérique
- 37** Fédérer les actions existantes dans un espace municipal des sports bien identifié (EMS)
- 38** Poursuivre les initiatives de la ville en faveur d'un logement social durable
- 39** Adapter notre politique tarifaire pour mieux répondre aux différents ayants droits



Lucien BASTIEN
Enghien JAZZ
festival 30 juin - 5 juillet 19

Maceo PARKER • Richard BONA
Chick COREA • Didier LOCKWOOD
André MANOUKIAN • Avishai COHEN

Agir pour un développement durable intégré dans la gestion des ressources humaines



ENJEU ADAPTER LES SERVICES DE LA MAIRIE POUR RÉPONDRE AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONTEXTE

■ Un recrutement favorable à la mixité sociale

L'analyse des différents bilans sociaux de la collectivité démontre un effort d'exemplarité de la ville dans le domaine de la diversité, qu'elle soit générationnelle, ethnique ou sur le niveau de formation.

Traduisant la volonté politique de promotion des agents, la ville poursuit ses efforts en matière d'individualisation des formations : elle favorise notamment la préparation aux concours et examens professionnels. Les prochains plans de formation comporteront un grand volet dédié au développement durable.

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

- 40** Initier et mettre en œuvre un projet de meilleure spatialisation des agents dans le cadre du projet de la rationalisation de l'organisation
- 41** Intégrer des formations au développement durable dans le plan de formation annuel

Etre une ville éco-responsable qui œuvre pour un management durable des services



ENJEU RENDRE LES SERVICES DE LA MAIRIE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONTEXTE

■ Le développement durable au cœur des services municipaux

Le maire a confié la responsabilité de la commission du développement durable et de la politique de la ville à son premier adjoint et a nommé auprès de lui un directeur de cabinet également en charge du développement durable et de l'Agenda 21. Cela traduit la volonté de piloter au plus haut niveau la stratégie municipale de développement durable.

La municipalité a créé une brigade verte, qui intervient pour encourager l'éco-citoyenneté et le civisme au quotidien.

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

- 42** Elaborer et mettre en œuvre un Agenda 21 interne aux services de la mairie (à partir du projet d'administration dynamique et durable d'Enghien)

Poursuivre les actions en termes de transparence et de démocratie



ENJEUX INTÉGRER À LA MISE EN PLACE DE L'AGENDA 21 UN PROCESSUS D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ACCOMPAGNER L'AGENDA 21 AVEC DES OUTILS DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

CONTEXTE

■ Un citoyen éco-acteur

Le citoyen est un acteur du changement de comportement induit par la démarche de développement durable. Ainsi, en accord avec le principe 10 de la déclaration de Rio, la ville d'Enghien souhaite accroître le niveau de participation du citoyen.

Notre démarche de développement durable inclut alors le renforcement du processus d'information, de concertation et la mesure des politiques publiques en jeu.

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

- 43** Décliner le processus de la LOLF au niveau local en mettant en place dans la ville un outil de contrôle de gestion des activités municipales
- 44** Mettre en place un Conseil Economique et Social Local
- 45** Mettre en place des ateliers 21 pour participer à l'animation et à la poursuite de l'Agenda 21



Renforcer l'activité économique et le développement touristique



ENJEUX METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE
MAINTENIR UNE OFFRE DE PROXIMITÉ

CONTEXTE

■ Une politique économique plus attractive

Sur un périmètre d'à peine 1,2 km², la ville concentre près de 330 commerces, plus de 130 médecins libéraux, une clinique, un multiplexe de centre-ville qui enregistre près de 400 000 entrées par an et des équipements touristiques de pointe qui accueillent près d'un million de visiteurs par an. Sur ce périmètre, les activités économiques génèrent un chiffre d'affaires voisin de 250 millions d'euros. Cependant, l'attractivité économique reste un enjeu permanent. Il faut poursuivre la mixité du commerce, aider la qualité de l'accueil. La ville veut donc se donner plus de moyens pour piloter son devenir économique.

■ Des atouts touristiques valorisés

Cette valorisation se traduit par la mise en avant du lac et des établissements du groupe Barrière, locomotives de l'économie locale, qui drainent une clientèle importante

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

- 46** Mettre en place dans les services de la mairie une cellule dédiée au secteur économique
- 47** Développer la synergie animation culturelle/attractivité économique, notamment en créant une pépinière numérique
- 48** Mettre en place un périmètre de préemption des baux commerciaux pour protéger la mixité du commerce
- 49** Elaborer un plan de retraitement des entrées de ville

Renforcer le soutien à l'économie responsable



ENJEU AGIR EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE RESPONSABLE

CONTEXTE

■ Une politique économique au service du développement durable

Certains commerçants sensibles à la démarche de développement durable, commencent à s'engager au niveau environnemental. Ainsi, des efforts sont faits pour remplacer les sacs plastiques par des sacs biodégradables.

Par ailleurs, cherchant à responsabiliser les commerçants, le Syndicat Emeraude s'est organisé pour que ceux qui produisent plus de 1 240 L de déchets par semaine soient soumis à une redevance spéciale.

La ville veille également à un haut niveau d'hygiène et de salubrité dans les commerces de bouche. La chambre de commerces et d'industrie l'assiste dans cet effort en aidant à l'organisation de formation hygiène et salubrité.

DES ACTIONS POUR ALLER PLUS LOIN

50 Mise en place d'un label municipal « qualité hygiène municipale et développement durable » destiné aux acteurs économiques

LEXIQUE

■ **Bilan carbone** : Développé par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le Bilan Carbone est un outil d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre directes ou induites liées aux activités d'une entreprise ou d'une collectivité. Les résultats obtenus à l'issue du Bilan Carbone permettent d'identifier les différents postes d'émission de GES et de mettre en place des mesures de réduction adaptées.

■ **Bruiparif** : Association Loi 1901 en charge de la surveillance du bruit en région Ile-de-France

■ **CFA** : Centre de Formation pour Adultes. Le CFA d'Enghien est l'une des rares structures municipales de ce type. Il accueille des jeunes venant de plus de 56 communes différentes de la région Ile-de-France.

■ **Cheminement pedibus** : circuit de circulation identifié par une signalétique spécifique et sécurisé à l'usage de la population scolaire. Le Pédibus est un bus « pédestre ».

■ **DDASS** : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

■ **ERP 1 à 4** : Etablissement Recevant du Public de catégorie 1 à 4.

- 1 : recevant au dessus de 1500 personnes
- 2 : de 701 à 1500 personnes

- 3 : de 301 à 700 personnes
- 4 : 300 personnes et en dessous

■ **GES** : Les gaz à effet de serre sont des gaz présents dans l'atmosphère qui permettent d'absorber les rayons infrarouges émis, grâce à la réverbération des rayons du soleil, par la surface terrestre. S'il s'agit d'un phénomène naturel et bénéfique rendant possible la vie sur Terre, les activités humaines ont entraîné une augmentation considérable de la concentration de ces gaz dans l'atmosphère, à l'origine de ce qu'on appelle aujourd'hui le réchauffement climatique.

■ **La technologie LED** : Lampe à Diode Electroluminescente. Comparativement aux ampoules à incandescence classique, les ampoules LED sont plus chères à l'achat mais possèdent de nombreux avantages d'utilisation : consommation électrique très réduite pour un rendement similaire, durée de vie rallongée, faibles émissions de chaleur, pas de rayonnement à moyenne ou basse fréquence susceptible d'être nocif à faible distance.

■ **LOLF** : La loi organique relative aux lois de finances du premier août 2001 - la LOLF - réforme en profondeur la gestion de l'État. Elle met en place une gestion plus démocratique et plus performante, au bénéfice de tous : citoyens, usagers du service public, contribuables et agents de l'État.

■ **PADDE** : Le Projet d'Administration Dynamique et Durable d'Enghien est un outil d'organisation interne qui a pour objectif de fédérer l'action des managers territoriaux. Il allie la volonté politique à l'ingénierie territoriale. Cela permet un travail en transversalité. Ce projet comporte 10 chantiers thématiques.

■ **Pailis** : Le « paillage » consiste à recouvrir le sol avec des matériaux d'origine végétale ou minérale, afin de limiter l'évaporation et la pousse des mauvaises herbes. Le « paillis » ainsi utilisé permet de protéger la terre de l'érosion due à la pluie et du dessèchement du soleil et du vent, de freiner la prolifération des mauvaises herbes, d'apporter les éléments nutritifs au sol et de limiter les variations de température et d'humidité.

■ **0 % phyto** : Un produit phytosanitaire est une substance conçue pour détruire ou freiner la croissance de végétaux indésirables et des organismes jugés nuisibles. L'utilisation de ces produits participe grandement à la pollution de l'air, des sols et des nappes phréatiques. L'objectif « 0 % Phyto » consiste à abandonner progressivement ces produits phytosanitaires au bénéfice de modes de gestion plus respectueux de l'environnement (désherbage manuel, compostage, paillage, lutte biologique...).

■ **PGS** : Plan de Gêne Sonore. Il délimite les zones du territoire communal qui sont soumises à des nuisances sonores aériennes telles qu'el-

les peuvent bénéficier de financements particuliers pour les travaux d'isolation.

■ **PLU** : Plan Local d'Urbanisme. Document réglementaire fixant les règles de construction sur le territoire communal. C'est un outil de planification territoriale.

■ **SIARE** : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien. Il a la charge de la gestion des eaux du bassin versant de la Vallée de Montmorency, dont le lac d'Enghien.

■ **SRU** : loi de Solidarité et de Renouveau Urbain, 2000. Elle instaure le Plan Local d'Urbanisme. L'un de ses articles fixe notamment un objectif de 20 % de logements sociaux pour les communes de plus de 3000 habitants.

■ **ZPPAUP** : Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager. La ZPPAUP est un outil de protection ou de mise en valeur du patrimoine naturel et bâti sur un périmètre spécifique. Elle définit de manière explicite des règles architecturales, urbaines et paysagères qui s'imposent à tous pour garantir la mise en valeur des patrimoines précités, ainsi que l'évolution harmonieuse de la ville.



■ **Agenda 21 de la ville d'Enghien-les-Bains** **plan d'actions 2009-2012**

Contact : Pôle Agenda 21 - 01 34 28 46 28 / a21@enghien95.fr

AMO : Arcet Notation / IDRH

Crédits photos : Ph. Phantay, Denise Lebargy, service communication de la ville d'Enghien-les-Bains.

Remerciements à Mme Koczynski, architecte.

Maquette : Euro2c

Impression : IMAGETEX - 01 39 89 55 35

Papier : Cyclus 100 % recyclé

Novembre 2009



«Le développement d'une culture ne saurait se concevoir hors de son rapport aux autres et plus spécifiquement du nombre et de la diversité des cultures avec lesquelles elle participe à l'élaboration d'une stratégie commune.»

Claude Lévi-Strauss

Enghien-les-Bains, le bien-être à la source

Enghien
LES BAINS